

Suspension estivale des permanences des impôts



Les permanences du service des impôts organisées dans les locaux de **la Vallée dorée** sont suspendues pendant la période estivale, **du 4 au 18 août 2026**.

Le service reprendra ses permanences **à partir du mardi 1er septembre 2026**.

En attendant, les usagers peuvent prendre rendez-vous en ligne sur le site des impôts : <https://www.impots.gouv.fr/contacts>

Nous vous remercions de votre compréhension.

Publié le 20/07/2026